



**HAL**  
open science

## **Nomination de militants environnementalistes : déréalisation, tension, effets de manche et dialogisme**

Michelle Lecolle

► **To cite this version:**

Michelle Lecolle. Nomination de militants environnementalistes : déréalisation, tension, effets de manche et dialogisme. 2024. ⟨halshs-05354372⟩

**HAL Id: halshs-05354372**

**<https://shs.hal.science/halshs-05354372v1>**

Preprint submitted on 7 Nov 2025

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

## Nomination de militants environnementalistes : déréalisation, tension, effets de manche et dialogisme

### *étape intermédiaire avant version finale*

#### Résumé

Ma contribution se centre sur les modes de nomination et de qualification dépréciatifs, voire insultants de militants environnementalistes en France, dans un contexte français contemporain où les enjeux écologiques s'amplifient tout en se médiatisant davantage. On trouve ainsi notamment, à propos de ces militants, les expressions dépréciatives *ayatollah vert*, *khmer vert*.

Parallèlement, dans un commentaire prononcé en réaction à une manifestation contre des mégabassines en octobre 2022, la parole politique du ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin associe à ces expressions celles d'*écoterrorisme* et *écoterroriste*, d'*ultra-gauche* et de *zadiste*, basées sur un vocabulaire qui joue des ressorts de la crainte de l'extrême. En s'étendant au-delà du strict domaine de l'écologie, ces qualifications visent des activistes et opposants politiques de manière englobante et en donnent délibérément une représentation péjorative, dramatisante, mais aussi déconnectée de la réalité. C'est cette pratique de déréalisation de la part du ministre que nous analysons dans un premier temps, à partir des mots qu'il emploie.

Cet événement discursif et l'emploi de ces expressions prennent place dans une période pleine de contrastes et même de paradoxes dans lesquels *durable* et *vert* (au sens de « écologique ») sont *a priori* positifs et consensuels mais où *vert* peut, selon les contextes, changer de pôle, d'un point de vue axiologique. C'est ce qu'on observe avec les appellatifs et qualificatifs *ayatollah vert*, *khmer vert*, dès lors que le « vert » est jugé excessif en s'étendant à l'ensemble de la vie politique, économique et sociale.

Mots-clé : dialogisme, nomination, déréalisation, discours politique, écoterrorisme, *vert*, *durable*

Cette contribution <sup>1</sup> se centre sur les modes de nomination et de qualification dépréciatifs, voire insultants, de militants environnementalistes en France, en lien avec les événements auxquels ils sont associés ou participent, et selon les points de vue portés sur ces événements. On relève ainsi les expressions dépréciatives plaisamment ironiques ou inquiétantes (selon les interprétations) *ayatollah vert*, *khmer vert*, *ayatollah de l'écologie* ou encore *amish*, et, plus anciennement, le

---

<sup>1</sup> J'adresse tous mes remerciements aux relecteurs et relectrices d'une première version de cet article.

désormais classique *bobo*<sup>2</sup> ; ou encore, sur un terrain respectivement juridique et politique, les appellations d'*écoterroriste* et d'*ultragauche*.

Ces mots ou expressions servent à désigner des personnes ou des (supposés) groupes de personnes en les qualifiant – en les disqualifiant. Ce qui signifie, dit en termes morpho-syntaxiques, qu'ils jouent à la fois un rôle nominal (en nommant) et adjectival (en qualifiant), et certains (*écoterroriste*) peuvent relever de l'une ou l'autre des catégories.

Notre propos s'axe ici sur la présence même de ces mots et expressions comme manifestant la polarisation des enjeux et du débat (et même, plus justement, l'extrémisation des positions) de différents acteurs intervenant publiquement sur la question de l'environnement. Il examine aussi leur rôle, dans leurs conséquences sur ce débat ou ces positions.

De fait, l'écologie est devenue centrale dans la vie politique où elle est l'occasion d'affirmations diverses, de la part des personnels politiques (en interview, conférences de presse, tribunes) et des éditorialistes et commentateurs de presse, toutes potentiellement reprises et commentées par des usagers de forums, de blogs et réseaux sociaux. Le vocabulaire employé dans des déclarations produites à des fins de communication politique, d'explication, de dénonciation, de dénégation (selon les acteurs, les camps et les enjeux) est partie prenante des faits eux-mêmes, et en particulier lorsqu'il est associé à des événements. Ainsi, autant ou parfois davantage que dans les actes ou les événements, c'est dans les mots qu'on peut observer des positions, qui souvent s'avèrent antagonistes.

Ces antagonismes et plus largement ces contrastes seront observés ici dans le dialogisme qui les accompagne ou qu'ils suscitent. On s'intéressera donc aux procédés de nomination et de qualification – et aux liens entre les deux, dès lors que la nomination implique un point de vue, ici politique<sup>3</sup> –, mais aussi aux constructions de séries linguistiques et interdiscursives – elles-mêmes dialogiques et parfois ludiques.

À partir de l'observatoire fourni par l'utilisation en discours des expressions mentionnées, et, au-delà, celui de l'emploi des adjectifs *vert* et *durable*, on s'attachera d'une part à la caractérisation d'un « fond » général<sup>4</sup>, dans lequel coexistent des discours consensuels et d'autres plus offensifs et offensants, et d'autre part à la prise en compte d'événements qui font surgir la parole politique –

---

<sup>2</sup> Selon la sociologue Sylvie Tissot, le mot a été importé au début des années 2000 en France. Voir l'entretien de S. Tissot sur le site *Les Mots sont importants* (LMSI) <https://lmsi.net/Comment-la-critique-des-bobos-est>, consulté le 25/01/24, à propos de la sortie du livre « Les bobos n'existent pas » (Authier et al. 2018), ainsi que son entretien avec *Reporterre* : « La stigmatisation du « bobo » tente de disqualifier les luttes écologistes » (01/07/2020), <https://reporterre.net/La-stigmatisation-du-bobo-tente-de-disqualifier-les-luttes-ecologistes> [consulté le 25/01/24].

<sup>3</sup> Même si le lien entre nomination et qualification n'y intervient pas toujours directement, nous nous situons centralement dans la suite des réflexions développées par Paul Siblot dans plusieurs publications (voir notamment Siblot 2007). Voir aussi Longhi (éd.) (2015).

<sup>4</sup> Parmi plusieurs acceptions, la définition de *fond* visée est : « Ce qui constitue l'élément essentiel ou **permanent** de quelqu'un ou de quelque chose ». (TLF) ; c'est ce qui figure « en toile de fond ».

laquelle constitue par la suite une base presque inépuisable de détournements et de reprises, à portée fortement politique et critique, ce pourquoi on peut parler d'événement discursif (Calabrese 2021). On traitera en particulier des déclarations du ministre de l'Intérieur français Gérard Darmanin à l'issue d'une manifestation contre les méga-bassines<sup>5</sup> à Sainte-Soline (Deux-Sèvres) les 29 et 30 octobre 2022 qualifiant les manifestants de « zadistes », d'« ultra-gauche », et les manifestations elles-mêmes d'« écoterrorisme ». En contrepoint seront évoqués, via les déclarations et reprises dialogiques, les événements constitués par les manifestations d'agriculteurs en France en 2024<sup>6</sup>. Dans ces différentes analyses seront présents, en filigrane, les liens dynamiques entre nomination, qualification, catégorisation (appropriée ou non) d'individus et de groupes, dans le contexte évoqué – mondain et discursif – liens qui, plus encore qu'ordinairement, imposent de découpler *et* d'articuler le sémantique et le référentiel.

La série des déclarations et de leurs reprises à travers la parole politique, les médias, les réseaux sociaux et les forums présente un caractère intrinsèquement ouvert, et c'est bien cette circulation que nous cherchons à documenter et analyser. C'est pourquoi le corpus n'est pas *a priori* délimité. Il est constitué d'articles de presse, de commentaires et de documents d'institutions publiques traitant, sans recherche d'exhaustivité, de la thématique générale des questions environnementales et de leurs acteurs, depuis 2020 et jusqu'à l'été 2024. Que ce soit pour ce corpus ou pour des connaissances générales complémentaires à l'étude, nous nous sommes appuyée, dans des proportions significatives, sur la presse indépendante spécialisée (sites et journaux à dominante écologique ou y consacrant une part importante – voir en particulier les médias papier ou en ligne *Reporterre*, *La Relève et la peste*, *Mediapart*, *Politis*, *Blast*, *Le Média*) et des sites institutionnels (Commission Européenne, Sénat, Organisation des Nations Unies en langue française). Les études de la section 4.3 proviennent spécifiquement d'un corpus de presse issu de Factiva<sup>7</sup>, couvrant les mêmes périodes, constitué pour une étude en cours (voir Lecolle, en préparation).

Après une première section consacrée à la présentation du contexte général français, une deuxième section analysera une sélection des expressions stigmatisantes en partant de la déclaration du ministre mentionnée ; en § 3, nous rapporterons différentes réactions d'ordre dialogique. Nous nous

---

<sup>5</sup> On nomme méga-bassines des retenues d'eau destinées à l'irrigation qui sont remplies en hiver par pompage dans la nappe phréatique, pour une utilisation en été. En France, des mouvements d'opposition apparaissent dans les années 2000 en protestation contre la construction de ces réserves de substitution, et les conflits d'usage de l'eau qu'elle génère. (d'après Wikipedia, [https://fr.wikipedia.org/wiki/Mouvements\\_d%27opposition\\_aux\\_m%C3%A9ga-bassines\\_en\\_France](https://fr.wikipedia.org/wiki/Mouvements_d%27opposition_aux_m%C3%A9ga-bassines_en_France), consulté le 7/01/2025).

<sup>6</sup> En janvier et février 2024, ont eu lieu en France des manifestations organisées par certains syndicats d'agriculteurs tentant d'obtenir du gouvernement un soutien quant à leurs conditions de vie et revenus. Elles ont occasionné de nombreuses dégradations matérielles, voir *Reporterre*, 23/02/24, <https://reporterre.net/Plus-de-8-millions-d-euros-qui-payera-les-degats-des-agriculteurs>, consulté le 7/01/25.

<sup>7</sup> Factiva est une Banque de données d'actualité internationale rassemblant le texte intégral de plus de 8000 sources, dont de nombreuses sources francophones.

centrerons ensuite sur l'analyse d'emplois de *vert* et de *durable* (lorsqu'ils sont des substituts approximatifs de « écologique »), mots qu'on peut envisager comme des pivots linguistiques, manifestant un tiraillement entre, d'un côté, l'expression de l'air du temps et de la consensualité, et, de l'autre, ce qui provoque rejet et colère, comme dans les expressions insultantes *Khmer vert* et *ayatollah vert*.

Dans leur hétérogénéité formelle et énonciative, l'ensemble des expressions, leur appropriation ou leur mise à distance sont selon nous des traces et des jalons d'une époque tendue et potentiellement explosive. Il s'agit ainsi d'articuler et de mettre en perspective les réalisations linguistiques et leur contexte social et politique, idéologique, pragmatique (événements), discursif (dialogisme et interdiscours).

### 1. Contexte général : tension et radicalisation

Dans le contexte français des années 2020, on constate aisément l'importance des enjeux écologiques et l'augmentation de leur médiatisation<sup>8</sup>, et ceci quel que soit par ailleurs l'angle choisi par la presse. Cet accroissement de l'intérêt s'accompagne d'une amplification des tensions sur différents terrains (chantiers industriels, routiers, agricoles, manifestations voire installation de ZAD<sup>9</sup>) et de la polarisation dans les discours publics. Des positions s'affrontent, opposant activistes du climat, scientifiques de différentes disciplines<sup>10</sup> et personnels politiques écologistes, mus par un sentiment d'urgence face à la dégradation des écosystèmes et à l'accélération de cette dégradation, d'un côté, et, de l'autre, décideurs et acteurs politiques à différents niveaux de responsabilité, alors qu'on observe, parallèlement, la montée d'un climatoscepticisme, selon différentes catégories (voir Catellani 2021, Hourcade et Wagener 2021).

---

<sup>8</sup> Que ce soit à propos des températures extrêmes à travers le monde, de la sécheresse et des catastrophes (incendies, cyclones, inondations notamment) qui ont touché plusieurs régions du monde, et singulièrement l'Amérique du Nord, l'Europe du Nord, l'Espagne, la France métropolitaine (Nord Pas de Calais en 2023 et 2024), puis Mayotte en décembre 2024, ou à propos des sommets tels que les COP pour le climat et pour la biodiversité, très médiatisés.

<sup>9</sup> « Zones à défendre », terme provenant initialement des activistes eux-mêmes, par détournement de l'expression officielle d'origine (« Zone d'Aménagement Différé »). En voici une définition : « une Zone à Défendre est une zone géographique où des citoyens s'organisent collectivement pour s'opposer à des projets d'aménagement ou d'exploitation jugés préjudiciables pour l'environnement et la société » (youmatter, <https://youmatter.world/fr/definitions/zone-a-defendre-zad-definition/>, consulté le 15/07/2024.

<sup>10</sup> Voir Scientifiques en rébellion, « collectif de scientifiques de toutes disciplines, tous statuts et tous secteurs qui se mobilisent contre l'inaction face au dérèglement climatique et à l'effondrement de la biodiversité », <https://scientifiquesenrebellion.fr/>, consulté le 25/07/24.

De nombreux observateurs (scientifiques <sup>11</sup>, journalistes, juristes, et jusqu'au rapporteur de l'ONU pour l'Europe Michel Forst <sup>12</sup>) remarquent également une montée des agressions contre les militants de l'environnement : « les défenseurs de la planète sont devenus des cibles », selon l'avocat américain Steven Donziger (interview *Télérama*, 8/02/23), et, comme le rapporte le journal en ligne *Basta* (11/04/23), « À travers le monde, les activistes environnementaux sont bien souvent eux-mêmes la cible de violences. Rien qu'en 2021, 200 défenseuses et défenseurs de l'environnement et du droit à la terre ont été assassinés [...] <sup>13</sup> ». À titre de récapitulatif, un article de *Libération* <sup>14</sup> documente, début 2025, sous la plume du politologue Oscar Berglund, la répression à laquelle font face les activistes écologistes en France et dans le monde, à l'aide d'une infographie comparative entre pays.

Cette tendance de fond se construit dans le temps, mais connaît aussi des surgissements dans des périodes particulières et apparaît dans des événements, supports et occasions de faits discursifs, à coups de formules, de désignants, d'appellatifs, de qualificatifs.

On prendra ici pour exemples principaux deux situations d'ordres différents : d'un côté, un événement électoral, celui des élections municipales de 2020 en France où plusieurs municipalités de grandes villes ont été gagnées pour la première fois par des élus du parti des Verts ou des coalitions de gauche écologiste <sup>15</sup> – événement qui occasionne un florilège de qualifications (*khmer vert*, *ayatollah vert*) – lesquelles, pour autant ne sont pas réservés à cette situation et ces personnes : c'est notamment à propos de ces qualifications récurrentes que nous parlons en introduction de « fond général » ; nous y revenons en § 4. De l'autre, un événement militant, celui des deux manifestations contre les méga-bassines, d'abord les 29-30 octobre 2022 puis surtout les 26-27 mars 2023. Alors que certains qualificatifs dépréciatifs étaient présents à bas bruit et n'émergeaient qu'à certaines occasions, tout donne à penser que, au début 2023, en France, les événements se sont emballés, et ceci sur un terrain essentiellement politique. Nous appréhendons ceci à partir de la

---

<sup>11</sup> Voir notamment l'Atelier d'Écologie politique, <https://atecopol.hypotheses.org/>, consulté le 25/07/24. « L'Atelier d'écologie politique [...] participe, depuis son lancement à l'automne 2018 à Toulouse, à la construction d'une communauté pluridisciplinaire de scientifiques travaillant ou réfléchissant aux multiples aspects liés aux bouleversements écologiques. [...] Il réunit des chercheuses et des chercheurs de toutes disciplines ».

<sup>12</sup> Dans un texte intitulé « Répression des militants écologistes : une menace pour la démocratie » (29/02/2024), rapporté en français sur le site des Nations Unies, <https://unric.org/fr/repression-des-militants-ecologistes-une-menace-pour-la-democratie/> (consulté le 20/07/2024).

<sup>13</sup> <https://basta.media/qui-sont-les-veritables-terroristes-de-l-environnement-ecoterroristes-Darmanin-Soulevements-de-la-terre-Zad-agrobusiness-multinationales-fossiles-criminels-climatiques>, consulté le 20/07/2024.

<sup>14</sup> Le 4/01/2025, [https://www.liberation.fr/environnement/climat/en-france-les-violences-policieres-contre-les-activistes-de-lenvironnement-et-du-climat-sont-massives-20250104\\_JAPKFUURKRAA7J5FYBSK33MTB4/](https://www.liberation.fr/environnement/climat/en-france-les-violences-policieres-contre-les-activistes-de-lenvironnement-et-du-climat-sont-massives-20250104_JAPKFUURKRAA7J5FYBSK33MTB4/), consulté le 6/05/2025.

<sup>15</sup> C'est en particulier autour de cet événement électoral de 2020 qu'est constitué le corpus de presse que nous détaillons en 4.3.

déclaration (rapportée dans plusieurs médias) prononcée par Gérald Darmanin après la première manifestation de Sainte-Soline qui pointe des responsables de la manifestation :

« Une quarantaine de personnes **fichées S** à l'**ultragauche** ont été repérées dans cette manifestation, avec des modes opératoires qui relèvent, je n'ai pas peur de le dire, de l'**écoterrorisme** que nous devons, évidemment combattre [...]. [mention de gendarmes] La consigne était de tenir pour empêcher cette **ZAD** <sup>16</sup> »

Cette déclaration frappe par le fait qu'elle regroupe, comme dans un souffle, dénominations de groupe et de mode d'organisation (*ultragauche*, *ZAD*) et expressions caractérisantes portant sur la classification du fait ou des personnes (*écoterrorisme*, *fichées S*), toutes susceptibles de marquer voire d'effrayer l'opinion – et ceci sans s'embarasser de preuves ni d'arguments, alors même que chacun des termes employés eut nécessité d'être expliqué et étayé.

## 2. Les mots de la déclaration : analyse formelle, sémantique et référentielle

Ces expressions accusatoires peuvent être caractérisées du point de vue linguistique (forme et construction morphologique, signification, référence) et du point de vue du ou des domaines, voire des univers auxquelles elles appartiennent, deux points de vue qui interfèrent parfois ; c'est selon cette perspective que nous développons séparément chacune des expressions, pour ensuite commenter leur mise en série.

**Ultragauche** <sup>17</sup>. Formé du préfixe *ultra-* signifiant « au-delà de » (TLF) et du nom *gauche*, à interpréter dans sa signification de nom collectif (Ncoll) humain, c'est-à-dire ensemble de personnes *et* nom de groupe (Lammert et Lecolle 2023) et désignant ici une appartenance politique, *ultragauche* fait inmanquablement penser à un groupe extrême, voire extrémiste, situé au-delà de ce que l'on connaît sur l'échiquier politique français (l'extrême-gauche), et c'est bien ce trait de « au-delà du connu » qui nous paraît être recherché. À la fois comme Ncoll et par le sens du préfixe, *ultragauche* se prête aisément à une assignation référentielle indéterminée dans ses contours (qui en fait partie ?, quelles sont ses limites ?). En effet, alors que l'appellatif *extrême-gauche* reçoit une délimitation reconnue aussi bien en politique que dans l'histoire et en droit <sup>18</sup>, *ultragauche* n'en a pas – ce qui est une des bases de l'usage extensif mais aussi de la critique de ce mot.

Celui-ci avait déjà été employé en 2008 par la ministre de l'Intérieur de l'époque Michèle Alliot-Marie pour désigner un groupe de supposés saboteurs de trains (mis hors de cause depuis). De fait, on a affaire ici à un véritable serpent de mer qui réapparaît lorsqu'il est question de sabotage de différents dispositifs : le mot a de nouveau été utilisé par Gérald Darmanin (avant tout résultat

<sup>16</sup> Ici, en 2022 sur Cnews, <https://www.dailymotion.com/video/x8f23mr>, consulté le 05/07/2024.

<sup>17</sup> Attesté depuis 1968 mais demeuré rare, selon *Le Grand Robert de la langue française* (2024).

<sup>18</sup> Pour la période récente (2024), on trouve mention de ce terme dans une décision du Conseil d'État, le 11 mars 2024, ici : <https://www.legifrance.gouv.fr/ceta/id/CETATEXT000049267171>, consulté le 14/08/2024.

d'enquête) lors des sabotages massifs de TGV le jour de l'ouverture des Jeux Olympiques 2024 de Paris, puis repris par la presse, comme ici :

Un nouveau site SNCF visé par un acte de sabotage ? Un militant de la mouvance de l'**ultragauche** a été interpellé dimanche sur un site de la SNCF à Oissel (Seine-Maritime), a-t-on appris lundi de source policière. (*Le Parisien*, 29/07/24)

Toujours avec sa signification d'« extrême », associé à la violence et chargé d'une connotation de radicalité, le préfixe *ultra-* est présent dans d'autres mots, avec lesquels *ultragauche* entre en résonance : *ultradroite*, déjà installé dans le vocabulaire politique et policier comme désignant des groupes d'extrême droite violents sans spécificité idéologique<sup>19</sup> ; ou encore, plus récemment *ultrajaunes*, comme dans l'extrait :

« Plus de 10.000 policiers et gendarmes dont 3.500 à Paris » seront mobilisés jeudi pour assurer la sécurité des manifestations contre la réforme des retraites, a annoncé mercredi sur RTL Gérard Darmanin.

Le ministre de l'Intérieur a ajouté que les autorités s'attendaient à la venue à Paris d'« un petit millier de personnes qui pourrait être violent », citant des « **ultragauche** » ou des « **ultrajaunes** » (des « gilets jaunes » radicalisés, ndlr). (AFP, 18/01/23<sup>20</sup>)

Parallèlement, *ultragauche* est repris de manière extensive, dans un contexte politique qui se tend : ainsi, l'opposition de gauche est-elle, par association, classée elle-même dans l'*ultragauche*, dans le cadre de raisonnements médiatiques et politiques qui la rendent responsable ou suspecte de dégradations, comme le signale l'analyse critique de *Mediapart*, introduite ici :

La crise sociale, devenue une crise politique, donne lieu à une surenchère verbale du ministre de l'intérieur, Gérard Darmanin, pour discréditer l'opposition de gauche. Dans son interview au *Journal du dimanche*, le 1<sup>er</sup> avril, il affirme ainsi que La France insoumise (LFI) est « *un mouvement qui prend la pente de cette **ultragauche** des années 1970* ». (5/04/2023).

Cette surenchère conduit la parole politique du camp gouvernemental de la période considérée à une sorte de « déréalisation » -- caractérisation proposée à titre provisoire. Le terme (qu'on trouve dans certains textes d'analyse et de critique la communication politique contemporaine<sup>21</sup>) est, selon Vérilhac (2019), issu de la psychologie ; dans un domaine plus proche de ce qui nous occupe, il provient aussi de « la tradition européenne de la critique des médias de masse (Habermas, Ellul,

<sup>19</sup> Voir l'interview de Nicolas Lebourg, France culture janvier 2023, <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/le-temps-du-debat/ultradroite-la-menace-est-elle-reelle-9374531>, consulté le 14/12/23.

<sup>20</sup> <https://www.mediapart.fr/journal/fil-dactualites/180123/manifestationsretraites-plus-de-10000-policiers-et-gendarmes-mobilises>, consulté le 14/08/24.

<sup>21</sup> Sur certaines pages de « Socialisme libertaire », analysées par Seoane (2022), <https://www.socialisme-libertaire.fr/2016/03/novlangue-tyrannie-de-l-euphemisme-et-domination-douce.html>, consulté le 2/01/2025.

Baudrillard) [...] produisant divers procédés de représentation du réel, représentation que le spectateur-public, passif et bonhomme, prendrait effectivement pour du réel »<sup>22</sup> – comme on le voit, le ton est ironique et critique. Pour nous, il ne s’agit certes pas de préjuger de la *réception* de la parole ministérielle ni de son résultat à long terme dans l’esprit du public ; par conséquent, notre emploi de « déréalisation » ne correspond pas à cette conception, mais elle se rapproche plutôt (étrangement, peut-être) d’une perspective poétique (mentionnée aussi par Verilhac à propos des faits médiatiques qu’il étudie en termes de sensationnalisme<sup>23</sup>), d’un éloignement de la réalité. Ainsi, pour revenir à la déclaration du ministre, on pourrait dire, de manière imagée, que les mots qui nous occupent vivent leur propre vie, à côté et même parallèlement aux réalités auxquelles ils devraient coller (du moins dans le discours politique, lorsqu’il s’agit de commenter des faits et d’argumenter des décisions).

Filant l’hyperbole (comme on file la métaphore), cette tendance se prolonge dans les autres mots de l’énoncé du ministre.

**Écoterrorisme.** Composé de *éco-* (de *écologie*) et de *terrorisme*, avec son pendant adjectival et nominal *terroriste*, ce néologisme rejoint, lui aussi, la série des mots inquiétants. Mais la convocation, pour des raisons politiques, de cette caractérisation comporte également de potentielles implications juridiques, ce qui donne dès lors à cette nomination un pouvoir performatif – et c’est sans doute une des motivations de l’emploi du terme. Pourtant, dans leur grande majorité, les activistes du climat se réclament d’actions non violentes, et ce fut encore le cas lors de cette première manifestation de Sainte-Soline. Par ailleurs, ce terme (apparu dans un premier temps au Royaume-Uni dans les années 1970, puis aux États-Unis dans les années 1980 – voir Gagnon 2010) renvoie à des actions historiquement très rares. Plus radicalement, si l’on en croit différents juristes ou chercheurs dans le domaine des conflits de l’environnement, l’écoterrorisme, notion utilisée par le FBI aux États-Unis, a un statut juridique contestable en France, et même n’existe pas dans le droit français<sup>24</sup>. Mais une fois de plus, la rigueur de catégorisation n’est pas le but recherché, et la

---

<sup>22</sup> N.p. § 5-9, section « La déréalisation et la critique des médias ».

<sup>23</sup> Les articles analysés rapportent dans la presse française, sous le sceau de l’éloignement et de l’étrangeté, des faits dramatiques provenant des États-Unis, au début des années 30.

<sup>24</sup> « Le terme d’« *écoterrorisme* » est à la fois « *outrancier et non fondé juridiquement* », explique Philippe Subra, géographe et spécialiste des conflits d’aménagement du territoire » (*Le Monde*, 17/05/23), consulté le 5/07/24 ; de même pour l’avocat Me Baudelin, dans l’émission du *Média* du 7/11/22, rapportée ici : <https://www.lemediatv.fr/emissions/2022/ecoterrorisme-la-deputee-frappee-par-les-gendarmes-raconte-et-denonce-jcs6CxojTr2TJfTcFRT55g>, consulté le 14/08/24. Voir aussi le récapitulatif proposé par France Culture <https://www.youtube.com/watch?v=sHdoQ4rFGI>, consulté le 5/01/25.

criminalisation des écologistes est patente aux yeux de nombres de commentateurs <sup>25</sup>, sans faiblir depuis l'événement.

**Personnes fichées S / Fiché S** : Employée ici en épithète, mais parfois nominalisée pour désigner un individu (*le fiché S*), l'expression *fiché-e S* appartient à un vocabulaire policier, et, malgré son usage banalisé dans les médias, s'avère assez obscur dans la mesure où un public non averti ne sait pas réellement de quoi il s'agit. Parce que mystérieux, ce terme inquiète dans la bouche d'un ministre de l'intérieur supposé informé sur les faits saillants. En réalité, comme le rapporte le site du Sénat, la fiche S est une « fiche de signalement », « ne nécessitant pas de rapporter *a priori* des informations circonstanciées quant à la menace que représente la personne fichée S ou ses relations » <sup>26</sup>. La pratique de la fiche S est d'un emploi assez large, souvent à l'insu des personnes concernées, et elle touche notamment des militants écologistes. Elle n'a pourtant aucune valeur juridique, comme le rapporte le chercheur en droit privé et sciences criminelles, Yoann Nabat dans une interview de *Libération* (10/07/2024) <sup>27</sup>, ce qui renforce en définitive le caractère autoréalisant de la qualification : si les pouvoirs publics peuvent, sans contrainte juridique, « ficher S <sup>28</sup> » des militants, alors, parmi ces militants, ceux qui participent aux événements sont *fichés S*.

Revenant sur la déclaration du ministre, on voit que l'épithète *fichés S* est supposée cohérente avec *ultragauche* – selon ce qu'on fait entrer dans ce groupe ; de son côté, l'affinité sémantique de *fichés S* avec *écoterrorisme* est effective sur la base du trait de dangerosité porté par le sens des mots. Ce qui, bien sûr, ne dit rien de l'adéquation au réel de ces accusations.

**ZAD (Zone à défendre)**. Tenant compte de la définition (note 9) et de la signification du mot composé lui-même, on voit que *Zone à défendre* renvoie à un point de vue, celui des activistes qui jugent de la nécessité de défendre (une zone) et agissent en conséquence, le mode d'action pouvant être la présence physique mais aussi la communication (informer, écrire et/ou signer des tribunes). Il n'en demeure pas moins que le mot (ainsi que le sigle) renvoie à un territoire sur lequel s'effectue une installation matérielle et humaine au moins minimale. Ce mode opératoire est généralement pratiqué dans des espaces accidentés et/ou boisés, comme ce fut le cas lors de l'opposition au barrage de Sivens dans le Tarn en 2014-2015, mais cette configuration géographique n'est pas celle de la zone des méga-bassines (un terrain plat), et c'est une des raisons pour laquelle aucune ZAD

<sup>25</sup> Voir par exemple l'interview par BFMTV de la députée écologiste Sandra Regol, rapportée avec le commentaire : « "Écoterrorisme": pour la députée Sandra Regol, l'obsession de Gérard Darmanin de taper sur les écologistes n'a aucune limite » (<https://www.dailymotion.com/video/x8f28rg>, consulté le 13/08/24).

<sup>26</sup> « Les fiches S en questions : réponses aux idées reçues » [https://www.senat.fr/rap/r18-219/r18-219\\_mono.html#toc20](https://www.senat.fr/rap/r18-219/r18-219_mono.html#toc20), consulté le 13/08/24.

<sup>27</sup> [https://www.liberation.fr/societe/diffusion-de-la-pretendue-fiche-s-du-lfi-raphael-arnault-on-fait-croire-a-la-population-que-le-fiche-s-est-par-nature-dangereux-20240710\\_ZKLIT4BDPRDLZKXFJTZWJS4F6E/](https://www.liberation.fr/societe/diffusion-de-la-pretendue-fiche-s-du-lfi-raphael-arnault-on-fait-croire-a-la-population-que-le-fiche-s-est-par-nature-dangereux-20240710_ZKLIT4BDPRDLZKXFJTZWJS4F6E/), consulté le 12/07/24. Voir aussi Nabat (2020).

<sup>28</sup> En réalité, il n'existe pas de fichier S, mais un Fichier des Personnes Recherchées (FPR), voir Nabat (2020).

n'a été envisagée par les organisateurs depuis le début des mobilisations <sup>29</sup>. Il n'empêche : alors qu'il n'épouse (par définition) pas le point de vue que nous mentionnons, le ministre recourt au sigle *ZAD* comme à un mot dès lors désémantisé et qui, dans ses propos, devient un signifiant extensif, « une expression fourre-tout » (comme le dit Arnaud Gossement, avocat, spécialiste du droit de l'environnement <sup>30</sup>), qui désigne toute occupation supposée illégale – ce qui par la suite a pu justifier la création d'une « cellule anti-ZAD ».

On le voit, aussi absurde dans sa logique d'empilement de termes que dans sa confrontation aux faits, l'ensemble de la déclaration du ministre *agit*, d'abord en inquiétant le public, comme le fait la parole d'un responsable médiatisé et supposé connaître les faits, ensuite en le rassurant par les mesures policières et judiciaires envisagées, enfin en présentant celles-ci comme des conséquences justifiées voire logiques de la réalité décrite.

Cette déclaration n'a pas manqué de faire réagir, particulièrement sur le terrain politique via la presse et les réseaux sociaux, et sur le terrain de l'activisme en matière environnementale, tant elle participe des tensions dont nous faisons état précédemment.

### 3. Événement discursif, sentiment linguistique et dialogisme

Nous rapportons à présent certaines de ces réactions en nous centrant sur celles dont la dimension politique apparaît par l'expression d'un sentiment linguistique – qu'on ne dira pas « spontané », ni réellement « profane », même si rien ne dit dans les réactions (parfois anonymes) qu'elles sont ou non le fait de linguistes <sup>31</sup>. Notre hésitation sur le qualificatif « profane » provient du fait que, parmi les commentateurs, nombreux sont ceux qui manient la réflexivité langagière avec habileté, *via* divers procédés, argumentatifs ou ludiques. Faute de place, nous n'approfondissons pas les distinctions que nous avons déjà établies par ailleurs entre réflexivité explicite avec un métalangage et réflexivité s'exprimant par des procédés moins explicites, comme les jeux de mots (cas abondamment représenté, favorisé par les posts sur X et les slogans).

Nous situons la reprise et la discussion des mots du ministre dans un cadre dialogique général (voir Bakhtine 1979 [1984], Bres *et al.* 2019) dans lequel le politique et le langagier s'additionnent et se mêlent. À l'intérieur de ce cadre et parmi différents procédés, se détache un « dialogisme de la nomination » (voir Siblot 2001, Moirand 2011). Si, selon la formulation de (Bakhtine) Volochinov

---

<sup>29</sup> Voir *La Relève et la Peste*, 3/04/2023, <https://lareleveetlapeste.fr/annonce-dune-cellule-anti-zad-darmanin-declare-la-guerre-aux-ecologistes/>, [consulté le 15/07/2024].

<sup>30</sup> *Public Sénat*, 3/04/2023, <https://www.publicsenat.fr/actualites/politique/sainte-soline-a-quoi-va-servir-la-cellule-anti-zad-annoncee-par-gerald-darmanin>, [consulté le 15/07/2024].

<sup>31</sup> Signalons que, dans des publications antérieures (Lecolle 2012, 2015), nous avons opté pour l'expression « sentiment linguistique » et, après discussion, pour le qualificatif « profane » pour dénommer les pratiques de réflexivité langagières de non-linguistes, en distinguant interventions épilinguistiques et métalinguistiques. D'autres qualificatifs ont cours, en particulier « ordinaire » (voir, notamment, Krieg-Planque 2012, 2018).

(1929 : 67), le mot est une « arène », il l'est ici d'autant plus qu'il se situe dans un contexte d'enjeux politiques et dans le climat de tension signalé.

### 3.1. Relevé et répartition des cas

Parmi les abondantes réactions à la déclaration du ministre dans lesquels s'exerce le sentiment linguistique, se distinguent différents « lieux » de l'argumentation <sup>32</sup> participant d'un dialogisme de la nomination :

1. Le mot est jugé faux (ou exagéré, ridicule) dans sa mise en relation à la réalité ou de par le point de vue mis en œuvre ;
2. Au mot proposé/imposé, sont jugés préférables d'autres mots ;
3. Le mot s'applique (plutôt et mieux) à d'autres faits ;
4. Le mot fait scandale pour des raisons historiques, sociales <sup>33</sup> ;
5. Le mot est jugé dangereux de par ses conséquences sur les représentations, ou du point de vue juridique ;
6. Le mot est contesté du fait de celui qui en est l'origine.

Se distinguent aussi diverses manifestations du dialogisme – la liste ci-dessous n'est pas exhaustive, que ce soit parmi les possibilités théoriques ou parmi les énoncés attestés dans la période :

- a. Négation polémique ou discussion explicite ;
- b. Proposition de définition concurrente ;
- c. Utilisation de guillemets ou autres marques typographiques ;
- d. Mises en comparaison explicite (différents faits/différents mots) ;
- e. Jeu de mots, détournement, clin d'œil.

Nous en illustrons certaines dans ce qui suit, en utilisant les chiffres et les lettres et en nous focalisant sur *écoterrorisme* et *ultragauche*, les plus représentés.

### 3.2. Exemples : *écoterrorisme* et *écoterroriste*, *ultragauche*

Un exemple du cas 3. (ici exprimé avec le procédé d.) figure dans (1), dont le ton est on ne peut plus sérieux, au sein d'un article d'analyse qui confronte deux événements, en France et en Espagne :

(1) 1700 activistes pour l'environnement assassinés depuis dix ans, il est là le véritable **écoterrorisme** (*Basta*, 11/04/23)

L'exemple (2) déjà mentionné relève de 1. a. :

(2) l'**écoterrorisme** n'existe pas dans le code pénal français (*Le Média*, fin 2022)

alors que (3) porte sur la prise en compte de l'identité des acteurs et énonciateurs et ses conséquences dans l'espace politique (1. a., mais aussi 5. a.)

<sup>32</sup> « Lieu », « topos », ou encore « mode opératoire », peut-être.

<sup>33</sup> Nous ne présentons pas d'exemples de 4., mais on en trouve en quantité : en effet, de nombreuses personnes ont réagi publiquement en protestant contre l'emploi outrancier du mot *terroriste* eu égard à la réalité correspondante, et notamment sur la base de l'histoire récente des attentats en France.

(3) Sainte-Soline : « Dès qu'on remet en question la parole de l'État, on est des **éco-terroristes** » (*Mediapart*, 31/03/23)

Voici deux derniers cas avec *écoterrorisme*, dans lesquels intervient le procédé d. Dans le premier, exemple (4), (*éco*)terroriste est opposé à (*éco*)résistant. Dans une simple mise en regard des mots (« lieu » 2.), est mise en évidence une opposition axiologique par le biais d'une référence interdiscursive à l'Histoire, qui, on le sait, a déjà connu cette opposition des points de vue :

(4) Darmanin parle d'**éco-terrorisme** ? Nous répondons « **éco-résistance** » ! (extrait d'un thread sur tweeter de EELV, le 2/11/ 2022)

Dans l'autre (avec deux événements différents, survenus en mars 2023 et janvier 2024), c'est le préfixe *éco-* qui est remplacé par le formant *agri-* (troncation de *agriculteur*) ou *agro-*, en lien direct avec l'actualité en cours (exemples (5)-(7)). Pour nombre de commentateurs, la présence en mémoire de l'énoncé de 2022 du ministre favorise la confrontation de la réalité des événements et de leurs traitements politiques respectifs.

(5) Le Sne-FSU dénonce [...] l'impunité de ces organisations professionnelles syndicales reconnues, recourant pourtant à des pratiques **agri-terroristes**, quand dans le même temps, certaines associations écologistes sont criminalisées pour leurs actes de désobéissance civile. (communiqué du FSU, 19/01/2024)

(6) « Nouvelle agression du Vice-Président de Nature Environnement 17 : va-t-on parler d'**agri-terrorisme** ? » (*France Nature environnement*, 03/23)

(7) Le billet de Thomas Legrand. Colère des agriculteurs : Gérald Darmanin osera-t-il dénoncer l'**agroterrorisme** ? (Spoiler : non) (*Libération*, 21/01/24)

Alors que les premiers exemples mettaient en œuvre une argumentation explicite, ceux-ci, et en particulier (6) et (7), mobilisent simplement les formes linguistiques et significations associées.

Il en est de même avec différents procédés ludiques (e.) qui ont pu être mis en œuvre, plutôt dans le cas de *ultragauche*. Nous avons vu (§ 2) que le préfixe permettait de générer des séries. Dans les cas qui nous occupent, c'est toujours ce préfixe qui est visé, mais plutôt pour être moqué, comme par exemple dans un tweet de « Babar le Rhinocéros », reporté ici :

(8) Allez, on vote : Hyper-gauche, supra-gauche, giga-gauche, turbo-gauche (28/03/23)

Pour terminer voici un jeu de mots, cette fois sur *ZAD*, reformulé, sur une pancarte de manifestation (courant 2023) en « Zone anti Darmanin » – retrouvant ainsi le point de vue de l'activiste décrit précédemment.

Nous proposons à présent, à partir d'emplois des adjectifs *durable* et (surtout) *vert*, une caractérisation de ce que nous avons qualifié de « fond » – la toile de fond, le contexte (évolutif et contrasté) du rapport de notre société à la question de l'environnement.

#### 4. *Vert, durable, du consensus à l'insulte, en passant par le greenwashing*

Une constatation, tout d'abord : les adjectifs *vert* et *durable* ont acquis... durablement une acception (parmi d'autres) qui les rend à peu près synonymes entre eux, et synonymes de *écologique*, « relevant de la protection de l'environnement » – affirmation qu'il faudrait sans doute nuancer et approfondir, mais qui sera notre point de départ (voir § 4.1). Sur la base de cette acception, les mots bénéficient d'un *a priori* positif – ce que la suite va préciser.

Ce qui nous intéressera ici sera leur rôle de pivots linguistiques (§ 4.2), dans une situation générale (un fond, un « air du temps », sans soubresauts particuliers <sup>34</sup>), où, en apparence, le « vert » se porte bien, mais où, dans le même temps, l'*excès* de « vert » n'a pas bonne presse <sup>35</sup>.

Les adjectifs *durable* et surtout *vert* seront, dans ce qui suit, une manière d'aborder ce fond général ainsi que les pôles, positif d'un côté (*vert* ou *durable* étant le sésame d'une vision positive sur les objets qualifiés) et péjoratif de l'autre, dans une période pleine de contrastes et même de paradoxes – c'est cet aspect que nous illustrerons en § 4.3.

#### 4.1. *Durable* et *vert* comme « jokers » : routinisation du sens

L'expression *développement durable* qui a pu, à juste titre, être analysée comme une « formule » (Krieg-Planque 2010), c'est-à-dire une expression circulante et objet de polémique, paraît être devenue tout à la fois incontournable et banale <sup>36</sup>. L'acception « environnementaliste » de *durable* s'est elle-même routinisée ; elle semble appartenir désormais à un « air du temps », et on la rencontre non seulement dans les discours politique et médiatique (*pratiques durables*, *alimentation durable*), dans les textes institutionnels (*ville durable*, par exemple), ainsi que dans les discours marketing et publicitaire (*tourisme durable*, *viande durable*), de même que, parfois, ses dérivés – signe que l'acception est intégrée : *voyager durablement*, dans le marketing du tourisme, *La durabilité économique dans l'agriculture de l'UE* dans des textes de la Commission Européenne <sup>37</sup>. Quant à *vert*, son cas est à la fois comparable – en ceci que l'adjectif endosse souvent le rôle de « joker » environnementaliste qui est aussi celui de *durable*, et peut aisément dans certains cas lui être substitué (ou inversement : *tourisme vert*, *investissement vert* <sup>38</sup>) – et différent parce qu'il

---

<sup>34</sup> Ce qui ne veut pas dire qu'il n'y a pas, dans la réalité mondaine et la période (2020-2024) que nous envisageons, d'événements ou d'événements discursifs comparables à celui traité dans les sections précédentes, mais que ce n'est pas le centre d'intérêt de cette section, qui prend comme point de départ la (non-)saillance des adjectifs.

<sup>35</sup> Cette remarque découle notamment des informations rapportées plus haut à propos de la répression de l'activisme écologique, ainsi que de la lecture de la presse spécialisée (à dominante écologiste) et de la presse générale francophone (voir notre corpus – cf. § 4.3). Dans un article de 2023, le sociologue Jean-Baptiste Comby rapporte de son côté, une enquête sur les pratiques quotidiennes d'écologisation de la « bourgeoisie culturelle » et de la « bourgeoisie économique », d'où il ressort majoritairement une adhésion à une conception réformatrice dans laquelle s'exprime « un gout de l'équilibre et [un] dégoût de l'excessif » (p. 40).

<sup>36</sup> Voir dans ici-même la contribution de Marie Chandelier.

<sup>37</sup> [https://agriculture.ec.europa.eu/sustainability/socially-sustainable-cap\\_fr](https://agriculture.ec.europa.eu/sustainability/socially-sustainable-cap_fr), consulté le 15/08/24.

<sup>38</sup> Voir, sur le site de l'Union Européenne, la page correspondant au projet de « transition verte », [https://reform-support.ec.europa.eu/what-we-do/green-transition\\_fr#verdir-les-finances-publiques-et-priv%C3%A9es](https://reform-support.ec.europa.eu/what-we-do/green-transition_fr#verdir-les-finances-publiques-et-priv%C3%A9es), consulté le 24/04/23.

possède une fluidité et une adaptabilité supérieures. On le trouve ainsi dans des expressions comme *pacte vert*, *transition verte* (document de l'UE cité) ; *transition verte*, *économie verte*, *croissance verte* (voir Chatti, ici-même), positivement marqués (mais parfois aussi dénoncés au titre qu'ils relèveraient d'un *greenwashing* <sup>39</sup>).

Comme le montrent ces exemples, les syntagmes en *vert* donnent le sentiment d'une routinisation ; en témoignent aussi les dérivés (par exemple *verdir*, *verdissement*) et leur emploi (*verdir l'économie*) – routinisation qui reflète, peut-être, une absence d'enjeu.

#### 4.2. *Durable* et *vert* comme « pivots » et focus sur *vert*

*Vert* et *durable* font donc consensus *a priori*, mais ce fait peut être contredit par le contexte de leur emploi.

Alors que certaines pratiques discursives (notamment dans les sites politiques et militants et la presse spécialisée) intègrent l'urgence écologique, la documentent et la confrontent aux actions et à la temporalité, d'autres acteurs optent pour un ethos de responsabilité et de temporisation, comme on le voit dans les instances officielles, nationales et internationales <sup>40</sup> ; d'autres encore s'appuient sur la conscience de l'environnement et en usent comme d'une ficelle propagandiste – c'est le cas, on l'a vu, du discours publicitaire mais aussi parfois politique.

Ainsi, on remarque de *vert* dans l'acception envisagée qu'il peut transmettre des messages très différents selon l'énonciateur qui s'en empare, et cela se manifeste d'abord par le biais du nom auquel *vert* est syntaxiquement associé, au sein d'un contexte plus large. On l'observe dans les exemples suivants : alors que dans *énergie verte* <sup>41</sup>, *transition verte*, *industrie verte*, *finance verte*, *économie verte* ou *voiture verte*, l'épithète *verte* influe sur le nom pour le « positiver », les syntagmes *capitalisme vert* (Olivier Besancenot), *colonialisme vert* <sup>42</sup> ainsi que *verdir son discours/sa communication/son image* (dans le contexte, par exemple, du festival de Cannes 2023 <sup>43</sup>) ou encore, avec des noms de parole, *allégation verte*, *communication verte* manifestent une distance dialogique, parfois une ironie dans laquelle la version « positive » de *vert* est intégrée pour signaler une récupération, une contradiction, un message politique. Sur ce point, (9) est particulièrement explicite :

(9) « On nous parle de **jeux verts** ou de réduction de CO2 mais on oublie que ces jeux ont généré des déchets de chantier faramineux, s'énerve Karima. Ces jeux n'ont pas été l'occasion

<sup>39</sup> Voir Berlan et al. (2022).

<sup>40</sup> Sur les notions et expressions *développement durable*, *transition écologique* dans les discours institutionnels, voir les analyses de Chatti et celles de Cagninelli ici-même.

<sup>41</sup> Dénomination émergente devenant équivalente à « nucléaire ». Voir Delavigne et Lamulle Kerbastard (ici-même).

<sup>42</sup> Il faudrait analyser plus avant ces deux syntagmes, en tenant compte des contextes d'emploi – *colonialisme vert* notamment relève d'observations et de raisonnements géopolitiques précis.

<sup>43</sup> *Disclose*, 05/23, <https://disclose.ngo/fr/article/festival-de-cannes-la-palme-dor-du-greenwashing>, consulté le 24/04/24.

d'une véritable économie circulaire et ce n'est pas Coca-Cola avec le recyclage de ses bouchons en plastique qui va changer la donne ! » (*Reporterre*, 07/24 <sup>44</sup>)

Un autre emploi de *vert* est à souligner, celui où l'adjectif qualifie le nom d'une personne, citoyen ou sujet politique, comme dans « Daniel Salmon, sénateur Vert » (*Reporterre*, 07/24 <sup>45</sup>), ou encore celui d'un groupe (avec un Ncoll : *électorat vert*). Ce cas fait se rencontrer deux significations de *vert*, a) celle relevant, comme adjectif relationnel, du nom *Vert* (appartenant au parti EELV ou supposé tel) et b) l'acception qui nous occupe. Une description de ces questions nous mènerait trop loin, mais elle nous conduit entretemps à la section suivante, dans laquelle nous nous centrons sur les expressions dénigrantes avec l'épithète *vert* (acception b)), en particulier *khmer vert*, *ayatollah vert*.

#### 4.3. Le mauvais vert : *vert* dans des contextes de dénigrement

Comme remarqué précédemment, le vert est dans l'air du temps, mais il se doit d'être consensuel. S'il est jugé excessif, on bascule dans une axiologie diamétralement opposée. C'est alors qu'il est question de *dictature verte* ou d'*obscurantisme vert*, comme dans le titre de l'ouvrage *L'Obscurantisme Vert, la véritable histoire de la condition humaine*, d'Yves Roucaute <sup>46</sup>. Des lanceurs d'alerte, des manifestants, des opposants à certains projets (méga-bassines de Sainte-Soline) ou des activistes comme Greta Thunberg sont dénigrés (Wagener 2020), ainsi parfois que des militants ou personnels politiques de partis écologistes, comme Yannick Jadot : d'ailleurs, l'ancien candidat à la présidentielle de 2022 (présenté généralement comme modéré) a exigé des excuses au Parlement européen en 2023 lorsque les écologistes ont été traités de « Khmers verts » (*l'Opinion*, 03/23). De même, les décisions et déclarations de maires EELV nouvellement élus (en 2020 à Lyon, Bordeaux, Poitiers) sont scrutées et vilipendées. Le seuil déclenchant un jugement d'excès est variable, mais on peut trouver des constantes. Nous en donnons un aperçu rapide dans ce qui suit.

*Khmer vert* (désormais KV) n'est pas nouveau. Selon Tournier (1994), l'expression date de 1992. Il n'empêche, dans la période considérée, on la retrouve (de même que *ayatollah vert* (AV) et d'autres qualificatifs de personnes (*croisés verts*)) pour renvoyer à l'excès et à la rigidité excessive, et parfois au (supposé) refus du progrès (*amish*). À partir d'un corpus de presse francophone (nationale et régionale, et comprenant également des titres belges, suisses et québécois), constitué entre l'été 2018 et l'été 2023 à partir de la présence de KV et AV, nous observons des récurrences

<sup>44</sup> <https://reporterre.net/Finies-les-pubs-des-sponsors-des-JO-les-voila-recouvertes-d-affiches-artistiques>, consulté le 24/09/24.

<sup>45</sup> <https://reporterre.net/Droite-et-Macronie-pourraient-s-entendre-sur-un-pacte-legislatif-anti-ecolo>, consulté le 24/09/24. On remarquera que l'adjectif *durable* n'est plus utilisable dans cet emploi.

<sup>46</sup> essayiste qui, selon la fiche Wikipedia qui lui est consacrée « nie l'origine anthropique du réchauffement climatique, en opposition au consensus scientifique » [https://fr.wikipedia.org/wiki/Yves\\_Roucaute](https://fr.wikipedia.org/wiki/Yves_Roucaute), consulté le 24/09/24.

dans l'emploi des expressions, parfois adjectivales et donc prédicatives (*D'aucuns n'hésitent pas à le traiter de « khmer vert »*), et généralement nominales (voir notamment (11)-(12) ci-dessous – on suppose alors connu du lecteur qui sont les « Khmers verts » et « ayatollahs verts », sans qu'une réelle identification soit rendue possible). Des éléments contextuels, qu'ils soient fournis par le thème général de l'article ou dans le cadre d'un contexte plus étroit, dessinent, par ces récurrences et régularités, un portrait d'une écologie *excessive*.

Les expressions interviennent dans le cadre de thèmes divers, de la vie politique (élections nationales et locales) et économique (la 5G, le tourisme, l'agriculture) à la vie sociale, quotidienne ou festive (par exemple la chasse, les transports, le sapin de Noël, le tour de France).

Dans ces textes, les « Khmers verts » et « ayatollahs verts » sont associés, selon les commentateurs, au dogmatisme, voire au totalitarisme, à une idéologie excessive ou à la religion, à la violence, à la bêtise ou à l'infantilisme. Ils s'opposent ou sont (présentés comme) opposés : au bon sens, à la raison, c'est-à-dire à « l'écologie des petits pas », l'« écologie raisonnable » (sur cette conception, voir Comby op. cit.) ; à la science, aux techniques, au progrès ; à la démocratie ; aux traditions ; à la ruralité ; à la joie et au plaisir.

Et du point de vue des personnes (et des intérêts économiques) : à la chasse et aux chasseurs ; au nucléaire ; à l'avion, à la voiture ; à la viande. En résumé, selon les mots critiques de Grégory Doucet, nouveau maire de Lyon, ils sont (présentés comme) opposés à « ceux qui veulent que rien ne change ».

Voici quelques exemples d'énoncés centrés autour des expressions KV et AV, qui vont de la présentation d'une critique « raisonnable » à la stigmatisation inquiète mais décomplexée, en passant par une analyse se voulant équilibrée. Sans plus commentaire faute de place, nous soulignons des éléments contextuels de vocabulaire et des structures syntaxiques (énumération, négation), et mentionnons quelques éléments de contexte, ainsi que les auteurs lorsqu'ils sont éditorialistes :

(10) [ [...] La vice-présidente nationale de France Nature Environnement (FNE) [...] est venu[e] appuyer le recours en justice de « L'Affaire du Siècle » contre l'État pour inaction climatique] « On n'est pas des terroristes ou des **Khmers verts** » (*Le Courrier de l'Ouest*, 17/01/21)

(11) [remaniement ministériel, 2018] Le nouveau ministre devra être ouvert à l'innovation et imperméable aux lobbies de la décroissance et des **ayatollahs verts**. (Olivier Babeau, *les Échos*, 4/09/18).

(12) « N'écoutez pas les marchands de peur, les intellectuels apocalyptiques, les **ayatollahs verts** : la vie n'a jamais été aussi magnifique. » (Laurent Alexandre, *l'Express*, 13/03/19)

(13) [à propos d'un « bras de fer » entre les étudiants et l'entreprise Total, qui cherchait à s'implanter sur le campus de l'École Polytechnique] Les étudiants de l'X ne sont pas des

«**khmers verts**», ni des « amish », ni de doux rêveurs. Mais des ingénieurs aux cerveaux plutôt bien faits, dont le parcours universitaire montre qu'ils sont prêts à jouer tout leur rôle dans la société, et non se retirer du monde dans des communautés fermées au progrès. (*La Croix*, 6/02/22)

Enfin, le « vert » peut être associé à un activisme violent (voir (14)-(15)) ; nous y voyons le franchissement d'un nouveau seuil, qui nous ramène directement aux accusations du Ministre de l'Intérieur de l'époque, mentionnées en § 1.

(14) « Après les Black Blocks, voici les **Green Blocks**. » (commentaire de lecteur à propos des écologistes, *Midi Libre*, 31/10/22)

(15) « Les activistes sont de plus en plus souvent poursuivis pour leurs actions, tandis que les autorités cherchent à distinguer les militants non violents des « nouveaux “**black blocs verts**” ». (analyse dans *Le Monde*, 15/10/2022).

Finalement, depuis les Khmers et autres ayatollahs verts, inoffensifs et légèrement attardés mais agaçants, jusqu'aux dangereux terroristes, le parcours s'est accompli ; pour leur faire face, se conjuguent la résistance de la presse (cf. notre corpus) et du pouvoir politique.

## Conclusion

Cette contribution aura permis, nous l'espérons, d'ancrer dans certaines manifestations discursives les contrastes, les oppositions et les contradictions qui sont ceux de l'époque : tout d'abord, nous avons décrit une pratique déréalisante de la parole politique allant au-delà même de l'hyperbole (procédé de l'emphase et de l'excès certes, mais sans déconnection totale avec la réalité), à laquelle répondent tant bien que mal la confrontation aux faits, l'ironie, les jeux de mots – bref les pratiques dialogiques – de la part de militants de l'environnement, de sympathisants et d'observateurs ; ensuite, avec une focalisation sur les adjectifs *durable* et *vert*, nous avons observé leur routinisation dans des emplois mélioratifs (non sans critique de la part des acteurs sociaux) ; enfin, nous avons analysé l'emploi de *vert* dans des expressions stigmatisantes utilisées pour dénigrer les pratiques et positions considérées comme excessives et supposées mettre en cause le statu quo.

Ainsi, se dévoilent les crispations qui, dans les discours des personnels politiques au pouvoir et de certains éditorialistes de l'audiovisuel ou de la presse écrite, semblent signaler une évolution depuis une conception consensuelle de l'écologie vers une vision marquée par les antagonismes et les batailles.

## Références

- Bakhtine, M., 1979 [1984], *Esthétique de la création verbale*, Gallimard, Paris.  
Berlan, A., G. Carbou, et L. Teulières, 2022, *Greenwashing : manuel pour dépolluer le débat public*, Éditions du Seuil.

- Bres, J., Nowakowska A. et Sarale J.-M., 2019, *Petite grammaire alphabétique du dialogisme*, Paris, Classiques Garnier, coll. Domaines linguistiques, Série Formes discursives.
- Calabrese, L., Événement discursif, *Publictionnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics*, Mis en ligne le 05 février 2018. Dernière modification le 20 mars 2024, <https://publictionnaire.huma-num.fr/notice/evenement-discursif>.
- Catellani A., 2021, « Changement climatique : déni, négation et climato-scepticisme », *Publictionnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics*. Mis en ligne le 02 juin 2021. Accès : <https://publictionnaire.huma-num.fr/notice/changement-climatique-deni-negation-et-climato-scepticisme>.
- Comby Jean-Baptiste (2023). Dégoût de l'excessif et production de l'écologie dominante, *Politix* 36, 37-66.
- Gagnon, B., 2010, L'écoterrorisme : vers une cinquième vague terroriste nord-américaine ?, *Sécurité et stratégie*, 3 : 15-25. <https://doi.org/10.3917/sestr.003.0015>, consulté le 15/03/2024.
- Hourcade Renaud et Wagener Albin, 2021, « Le climatoscepticisme : une approche interdiscursive », *Mots. Les langages du politique*, 127, 9-22.
- Krieg-Planque, A., 2010, « La formule « développement durable » : un opérateur de neutralisation de la conflictualité », *Langage et société*, vol. 4, n° 134, 5-29.
- Krieg-Planque, A., 2012, *Analyser les discours institutionnels*, Paris, Colin.
- Krieg-Planque, A., 2018, Langue de bois, *Publictionnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics*, <https://publictionnaire.huma-num.fr/notice/langue-de-bois>.
- Lammert M., Lecolle M., 2023, Noms collectifs, *Encyclopédie Grammaticale du Français*, <http://encyclogram.fr>.
- Lecolle M., 2012, « Sentiment de la langue, sentiment du discours : changement du lexique, phraséologie émergente et 'air du temps' », *Diachroniques* 2, p. 59-80.
- Lecolle, M., 2014, « Introduction », *Le Discours et la langue* 6.1, *Métalangage et expression du sentiment linguistique 'profane'*, p. 7-18.
- Lecolle, M., 2019, *Les noms collectifs humains en français. Enjeux sémantiques, lexicaux et discursifs*. Limoges, Lambert Lucas.
- Lecolle M., en préparation, « Représentations, stigmatisation et dénigrement des écologistes et de l'écologie : une exploration à partir de la presse francophone » **PRECISER**
- Longhi, J., éd., 2015, *Langue française* 188 - Stabilité et instabilité dans la production du sens : la nomination en discours, Paris, Armand Colin.
- Moirand, S., 2011, Le dialogisme : de la réception du concept à son appropriation en analyse du discours, *Cahiers de Praxématique*, 57 : 69-100.
- Nabat Yoann, 2020, « « Fichés S » et autres fichiers de police : de quoi parle-t-on vraiment ? », *The conversation*, <https://theconversation.com/fiches-s-et-autres-fichiers-de-police-de-quoi-parle-t-on-vraiment-148640>, consulté le 12/07/24.
- Seoane A., 2022, "C'est la novlangue habituelle!": quand requalifier de novlangue articule énonciation et dénonciation. *Scientific Bulletin, A series, Philology Fascicle*, La communication de masse dans un contexte de propagande, Rectitude politique, langue de bois et novlangue, XXXI, 159-176. hal-03958830.
- Siblot, P., 2001, « Dialogisme de la nomination », in Détrie C., Siblot P., Verine B., *Termes et concepts pour l'analyse du discours. Une approche praxématique*, Paris, H. Champion, 95-96.
- Siblot, P., 2007, « Problématique de la nomination : du répertoire des sens à l'analyse de leur production », *Neologica* 1, p. 35-50.
- Tournier, M., 1994, « Petite suite en vert », *Mots*, n°39, pp. 114-116.
- Vérilhac Y., 2019, « Déréalisation et sensationnalisme dans le traitement de l'affaire Lindbergh : vers une poétique historique des médias ». *CONTEXTES. Revue de sociologie de la littérature* 24, <https://doi.org/10.4000/contextes.8233>, consulté le 1<sup>er</sup> janvier 2025.
- Volochinov, Valentin, 1929, [1977], *Le marxisme et la philosophie du langage. Essai d'application de la méthode sociologique en linguistique*. Paris, Les Éditions de Minuit, trad. du russe.

Wagener, A., 2020, « Internet contre Greta Thunberg : une étude discursive et argumentative », *Argumentation et Analyse du Discours*, 25, <http://journals.openedition.org/aad/4747>, consulté le 24/04/23.